

ATTENTES ÉLECTORALES

IMMIGRATION



Régionaliser et décentraliser la planification de l'immigration et fournir les ressources conséquentes aux régions.

ÉTAT DE SITUATION AU BAS-SAINT-LAURENT

- Le Bas-Saint-Laurent accueille plus de 1 000 étudiant-es internationaux par an et plus de 2 000 travailleurs étrangers temporaires (TET) depuis 3 ans. Environ 4 000 personnes sont issues de l'immigration permanente.
- L'immigration permanente au BSL ne représente que 0,3 % de celle de tout le Québec. Malgré les multiples stratégies gouvernementales pour favoriser la régionalisation de l'immigration, celle-ci demeure lente et concentrée autour des grands centres.
- Les TET sont indispensables pour la pérennité de plusieurs entreprises (manufacturier, tourisme, hébergement, construction, industrie forestière, bioalimentaire, santé).
- L'interruption et la centralisation des programmes et des mesures gouvernementales fragilisent les entreprises de la région (difficultés à pourvoir les postes, perte d'expertises, report de projets, réduction de la productivité et de la compétitivité, fermeture).
- Les municipalités et les MRC, à titre de gouvernements de proximité, jouent un rôle crucial dans l'attractivité et l'accueil des personnes immigrantes, qui n'est pas suffisamment reconnu et soutenu par le gouvernement du Québec. Leur action est essentielle pour renforcer le vivre-ensemble, dynamiser le territoire et favoriser son développement.
- Le cadre rigide et hautement normé des programmes du MIFI limite la capacité des agent-es dans les territoires à offrir un accompagnement adapté répondant efficacement aux besoins des collectivités.

NOS DEMANDES



Mettre en place une approche, des ressources et des enveloppes de financement régionales pour soutenir une planification de l'immigration adaptée aux besoins des territoires.



Bonifier, réviser et assouplir le programme d'aide aux collectivités (PAC) et le programme d'accompagnement et de soutien à l'immigration (PASI) afin de permettre une véritable approche territoriale (globale et inclusive) de l'accompagnement des personnes immigrantes et des collectivités.



Mettre en place des mesures d'accès prioritaire à l'immigration permanente ou des programmes passerelles pour les personnes détenant une expérience régionale d'emploi temporaire.

Consultez les prises de position de la TREMBSL en matière d'immigration et d'intégration nationale